



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER 2012/2013

Le Mali a connu au cours de ce onzième exercice de l'association la période la plus difficile de son histoire depuis la fin de la colonisation. La ville de Douentza a beaucoup souffert : pillée en avril 2012 par le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad) au début de la rébellion touarègue, occupée ensuite par le MUJAO (Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest) qui a imposé sa loi d'airain en humiliant et violentant les habitants, particulièrement les femmes, bombardée par l'aviation française qui a détruit une bonne partie du lycée, les bâtiments de l'Académie et un hôtel où résidaient les terroristes. La plupart des fonctionnaires, les élus, beaucoup d'habitants avaient fui la ville. Une partie de la famille de Moussa, le représentant de notre association au Mali, s'était réfugiée à Sévaré, petite ville proche de Mopti, à 180 kilomètres au sud-ouest de Douentza. Moussa, quant à lui, faisait la navette entre Douentza, que sa maman n'avait pas voulu quitter, et Sévaré. Si le fonctionnement de Villages Dogons sur place a bien sûr été perturbé, il n'a pour autant jamais cessé ; notre association s'est ainsi retrouvée être la seule ONG continuant ses activités dans la région de Douentza.

1 – Puits de Soki (14 988,79 €, compte de résultat 65731)

Quinze mètres seulement ont été réalisés en un an sur les trente prévus, pour un coût de 14 988,79 euros. Cette lenteur des travaux n'est pas due à la situation au Mali mais à une roche exceptionnellement dure. Moussa nous a dit n'avoir jamais été confronté à une telle roche; il a pourtant dirigé les travaux de plus de cinquante puits ! Par exemple, 20 têtes de foret sont nécessaires pour creuser un trou d'un mètre de profondeur au lieu de 2 têtes habituellement. 80 litres de gas-oil sont consommés par le compresseur pour chaque mètre foré alors que 20 litres suffisent normalement. Quant à la dynamite, ce sont plus de 20 bâtons supplémentaires par mètre qu'il a fallu faire exploser. Pour la première fois, Moussa a dû revoir à la hausse son devis initial, mais il n'a répercuté qu'une partie des surcoûts en ne facturant par exemple que 5 têtes de foret supplémentaires par mètre au lieu de 18 ou 30 litres de gas-oil au lieu de 60. Le coût prévisionnel de ce puits est ainsi passé de 17 570 000 FCFA (26 785,29 euros) à 19 664 000 FCFA (29 977,57 euros).

Les travaux ont dû être interrompus avec l'arrivée de la saison des pluies car l'eau a alors envahi une partie des quinze mètres creusés.

2 – Réparation de la pompe de Soki (343, 01 €, compte de résultat 65730)

Les habitants de Soki travaillent avec énergie et une grande constance au creusement de leur puits. La pompe qui les approvisionne en eau potable tombe en effet souvent en panne et ces multiples réparations coûtent cher à la communauté. De plus, femmes et enfants doivent aller chercher l'eau au village voisin situé à plusieurs kilomètres quand la pompe est hors-service, ce

qui est le cas actuellement. Moussa a aidé les villageois au plus fort de la saison sèche en effectuant des va-et-vient avec un véhicule entre Soki et Ibis, le village voisin, pour transporter de l'eau potable dans de grands cubitainers. Par ailleurs, notre association a financé l'achat de douze tuyaux et le déplacement d'un technicien pour une nouvelle réparation de la pompe. Malheureusement, cela n'a pas suffi à la remettre en marche pour l'instant.

3 – Prêts aux associations de femmes (comptes de bilan 274)

Le fonctionnement des associations de femmes a bien sûr été fortement perturbé par la situation au Mali. Ce sont les associations de Douentza qui ont particulièrement souffert, beaucoup de leurs membres ayant en effet fui la ville. Au cours de cet été, Moussa a fait tout son possible pour rencontrer des représentantes de ces associations afin de faire le bilan et de récupérer l'argent prêté. Voici le compte rendu fait par Moussa lors de notre rencontre à Ouagadougou fin août (pour les sommes en francs CFA, la conversion est : 100 000 francs CFA = 150 euros environ).

- Association « **Tinaré** »

Moussa a rencontré la présidente et deux autres femmes de l'association. Elles n'ont pu lui remettre que 50 000 FCFA sur les 200 000 restant à rembourser. La plupart des membres avaient quitté Douentza et l'association n'a donc pas fonctionné au cours de cet exercice.

- Association « **Ben kan** »

Cette association a déjà repris le travail avec dynamisme. Elle a investi 1,2 million de francs CFA (1 829 euros) pour l'achat de dix nouvelles machines à coudre avec l'aide de l'ONG allemande PACT. Leur atelier comprend maintenant 18 machines à coudre avec lesquelles elles fabriquent des vêtements, notamment en basin, et qu'elles vont utiliser pour la formation de nouvelles couturières. La présidente, Awa Touré, a donné 100 000 FCFA à Moussa sur les 300 000 FCFA prêtés.

- Association **Faïda**

Moussa a vu huit personnes de l'association qui lui ont remis 150 000 FCFA sur les 300 000 FCFA qui restaient dus. On attend le reste de l'argent.

- Association des **femmes mossi**

Toutes sont parties au Burkina Faso, leur pays d'origine, et ne sont pas encore revenues à Douentza. Moussa a pu toutefois rencontrer la présidente qui lui a remis 75 000 FCFA. Le reliquat des 300 000 FCFA est pour l'instant dispersé.

- Association « **Babahou Condey** »

Tous les membres de cette association sont dispersés et rien n'a été remboursé des 300 000 FCFA prêtés.

- Association « **Sababouniouma** »

Avant de quitter Douentza, les femmes de cette association ont remboursé l'intégralité des 500 000 FCFA qui leur avaient été prêtés. Elles avaient commencé à travailler avec cet argent et déjà fait des bénéfices. A leur retour, elles ont demandé le renouvellement du prêt, ce qui leur a été accordé.

- Association « **Neema Melloukia** »

Les membres de cette association qui, anciens esclaves des arabes du Mali, font partie des populations les plus démunies de ce pays n'ont pas pu quitter Douentza. Elles ont remboursé sans problème les 400 000 FCFA prêtés. En quelques mois de travail, elles avaient déjà fait 95 000 FCFA de bénéfices. C'est donc sans hésitation que nous leur avons consenti un nouveau microcrédit du même montant.

Les associations villageoises ont continué leurs activités, réduites pour certaines d'entre elles, comme par exemple l'association des teinturières dont les ventes de tissus indigos ont fortement diminué. Moussa n'a pas fait de bilan financier avec elles, préférant attendre la fin des récoltes pour ce faire.

Trois nouveaux microcrédits ont été consentis au début de cet exercice : deux, d'un montant unitaire de 250 000 FCFA, concernent des associations de femmes du village de Walo, situé à quelques kilomètres de Douentza. Avec cet argent, les associations « **Koïdina** » et « **Fafa Dabou** » achètent des moutons qu'elles engraisent et revendent pour la fête de Tabaski (nom donné à la fête de l'Aïd-el-Kébir en Afrique de l'Ouest). Elles font également du commerce de détail. La troisième association, « **dié man guélé** », est une association de Douentza à qui nous avons prêté 300 000 FCFA et qui a remboursé récemment 140 000 FCFA.

4 – **Don à la brigade de surveillance de Douentza** (381,72 euros, compte de résultat 623800)

Avec la fuite des gendarmes et des soldats, l'ordre public n'a pas été assuré à Douentza pendant plus d'un an et la ville était la proie des rebelles touareg et des bandits de tous poils. Les « jeunes » de Douentza ont alors décidé, avec l'appui de la population, de se regrouper pour patrouiller, notamment la nuit, et faire obstacle aux pillages. Sur proposition de Moussa, notre association a fait un don de 250 000 francs CFA (381,72 euros) à cette brigade de surveillance de Douentza pour ses frais de fonctionnement.

La provenance des recettes de cet exercice est la suivante :

1- **Vente d'artisanat africain**

Le montant des ventes (27 835 €, compte de résultat 70701) est en nette diminution par rapport à l'an passé (35 432 €), soit - 21,4 %. Les bénéfices représentent approximativement 60% de cette somme, soit environ 16 700 euros. Ce recul est dû à deux raisons : moins de journées de vente (22 journées au cours de cet exercice au lieu de 35 l'exercice précédent) et moins de dépenses de la part des acheteurs.

Le montant des achats d'artisanat africain (7 106,67 €, compte de résultat 6071) est beaucoup moins élevé que l'an passé (13 135,13€). Nous avions en effet anticipé en mars 2012 une partie des achats d'artisanat pour l'exercice 2012-2013.

Voici la liste des manifestations de l'exercice 2012-2013 où notre association a réalisé des ventes :

Dimanche 09/09 : forum des associations de Montmagny (95)

Du vendredi 14 au dimanche 16/09 : fête de l'Humanité au Parc de la Courneuve (93)

Du vendredi 05 au dimanche 07/10 : exposition « Trois jours avec Villages Dogons » à la salle des fêtes de Montmagny (95)

Samedi 20 et dimanche 21/10 : Couleurs et Saveurs d'Automne à Eaubonne (95)

Vendredi 07/11 : vente au CE de Allianz à La Défense

Samedi 01 et dimanche 02/12 : marché de Noël d'Andrésey (78570)

Samedi 15 et dimanche 16/12 : marché de Noël d'Eaubonne (95)

Samedi 30/03 : journée « retour du Mali » à la Chapelle de l'ancien séminaire de Montmagny (95360)

Mercredi 01/05 : brocante de Wy dit Joli Village (95)

Jeudi 9 mai : brocante de la Roche-Guyon (95780)

Lundi 19/05 : brocante de L'Isle-Adam (95)

Dimanche 23/06 : brocante du Lions Club à Rueil-Malmaison (92500)

Dimanche 23/06 : Festival du Conte à La Frette sur Seine(95)

Jeudi 27/06 : soirée-spectacle organisée par l'association « Soundiata » au Dôme de Pontoise (95)

Jeudi 15/08 : brocante du Vaudreuil (27100)

2 – **Subvention** de 4 500 € (la neuvième) versée par la Ville de Montmagny pour le puits de Soki (Compte de résultat 741)

3 – **Dons** : 1 270 € (compte de résultat 75451)

Cette somme est en diminution sensible par rapport au dernier exercice (2 320 €), notamment parce que nous avons reçu plusieurs dons destinés aux microcrédits pour les associations de femmes.

4 – Don des frais de mission du président : 1 034,59 € (compte de résultat 75452)

Cette somme est la contrepartie de celle inscrite au compte 62562 des charges. Ces deux écritures « s'annulent » donc et l'opération est neutre pour l'association. Cette mention dans nos comptes est liée à la réduction d'impôt dont peut ainsi bénéficier le président.

5 – Cotisations (compte de résultat 756) :

Après être resté à peu près stable pendant trois ans, le nombre d'adhérents a de nouveau augmenté cette année, passant de 153 l'an passé à 165 pour cet exercice.

Les frais bancaires, soit 71,44 € (compte 668) sont très inférieurs à ceux de l'an passé (281,21 €) car nous avons transmis plusieurs fois de l'argent à Moussa par l'intermédiaire d'amis maliens venus en France.

Le montant des frais de fonctionnement (sans le salaire de Moussa) est de 1 254,30 € (comptes 6063, 6064, 616, 618, 6257, 626, 6282, 6283, 65861, 668), ce qui représente 3,4% % du budget de l'association. Si on ajoute le salaire de Moussa (comptes 6411 et 6414), ce taux passe à 8,3%. Rappelons que les billets d'avion et autres frais de séjour sont intégralement pris en charge par les bénévoles qui se rendent au Mali.

Moussa a continué à jouer un rôle essentiel dans le fonctionnement de Villages Dogons. Son action est bien plus celle d'un cofondateur de l'association que de directeur technique. Nous n'avons pas pu payer les impôts légaux sur son salaire (1 372,04 € par an + 457,35 € de remboursement forfaitaire de frais, comptes de résultat 6411 et 6414), car le service compétent à Douentza était fermé.

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni trois fois au cours de l'exercice, les 24/01, 14/03 et 20/06. Plusieurs de ses membres se sont particulièrement investis : Hugues, qui a notamment rédigé deux demandes de subvention pour le CESCO de Siba et le puits de Koïra Béri, ainsi que Cyril qui, avec sa compagne Céline, suit le dossier des microcrédits. Odile a rempli son rôle de secrétaire avec son efficacité coutumière en rédigeant les comptes rendus de nos réunions. Notre trésorière, Michelle, s'est occupée de la saisie comptable dans une coordination accrue avec le président.

Du côté relations publiques, le nombre de visites de notre site internet du 01/09 au 31/08 est passé de 13 833 visites l'an dernier à 10 444 cette année, ce qui représente une diminution de 24,5%. Notre association reste référencée en première position par Google si on recherche « Villages Dogons », mais un certain nombre de visiteurs de notre site sont des voyageurs en quête d'informations sur le Mali et le pays dogon : l'arrêt du tourisme a entraîné la disparition de cette catégorie de visiteurs.

Enfin, le numéro 11 de notre bulletin annuel, qui ne comportait que deux pages cette année, a été envoyé aux adhérents et sympathisants en janvier 2013.